

RECOMMANDATIONS DU DÉNOMBREMENT 2020 « PRÉVENIR ET INTERVENIR, NEXT STEP »

Bruss'help - Coordinateur Régional de l'Aide d'Urgence et d'Insertion

Bruxelles, le 17 mars 2021

I. CADRE DE L'ÉTUDE

Bruss'help - une recherche tournée vers l'action : fondé en 2019, Bruss'help est un organisme paritaire chargé de l'aide d'urgence et d'insertion. Il dispense un service à la population et aux acteurs de la santé et du social intervenant auprès des personnes sans-abri et mal logées. Identifié pour son rôle de coordination régionale durant la crise Covid-19, Bruss'help héberge un centre d'études : une expertise pour construire des mesures plus efficaces et plus ciblées de **prévention** et de **sortie du sans-abrisme**.

Dénombrement 2020 : en novembre dernier, Bruss'help a organisé le **sixième dénombrement des personnes sans-abri et mal logées** en Région bruxelloise. Réalisé durant le couvre-feu, il a mobilisé **91 organisations et 230 volontaires**. Les résultats sont publiés par le centre d'études de Bruss'help ce mercredi 17 mars 2021 à l'occasion du Webinaire "Recensement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi" organisé par la Fondation Roi Baudouin.

Maîtrisée sur le temps long, la méthodologie de dénombrement de la FEANTSA (ETHOS) permet de produire un **"savoir pour pouvoir"** : identifier des points de levier pour conseiller et programmer l'action publique.

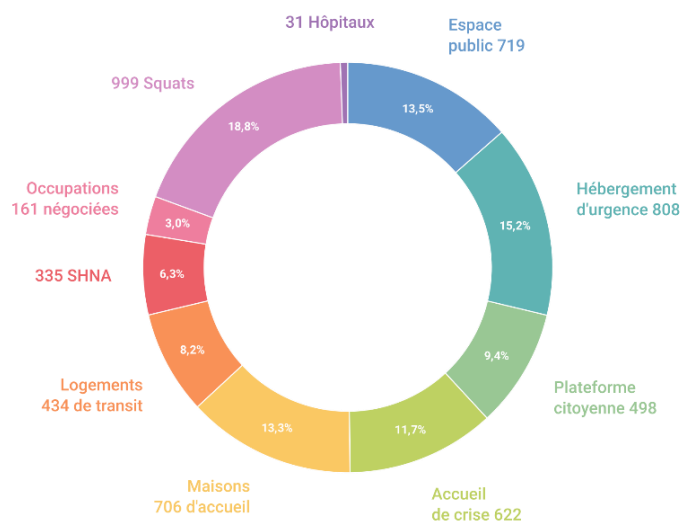
II. LES CHIFFRES CLÉS

5.313 personnes dénombrées = **une pluralité de situations** : personnes qui passent la nuit dans l'espace public ; celles prises en charge par les structures d'urgence ; les personnes en logements de transit et en maisons d'accueil avec un accompagnement et, enfin, les personnes qui trouvent refuge dans des immeubles inoccupés (squats, occupations négociées...).

Figure 1

Répartition par situation de vie

N = 5313



Les points saillants des catégories

- **719 personnes en rue** (dont 12 enfants), un chiffre en légère diminution par rapport à 2018 (759 personnes dont 24 enfants).
- **999 personnes en squats** : un chiffre à la hausse (+70,2%) comparé à 2018.
- **3 personnes sur 5** (3.099) ont été recensées dans le réseau d'aide (centres d'urgence, maisons d'accueil, logements de transit,...). **3.068 personnes** hébergées au sein d'un réseau d'aide 24h/24 avec accompagnement.

Les Focus

- **Femmes dans l'espace public** en diminution : **51** (contre 84 en 2018)... mais augmentation au sein des centres d'urgence et en maisons d'accueil : une personne sur trois hébergée est une femme (respectivement 26,8% et 27,8%). Parmi celles-ci, une majorité est hébergée avec son/ses enfant(s).
- **Enfants et adolescents** : ils se retrouvent majoritairement dans les centres d'urgence et d'insertion. Ils sont **933** à avoir été recensés sur l'ensemble des catégories du dénombrement, un signal inquiétant, surtout les enfants en rue. Parmi ceux-ci 31% ont entre 0 et 3 ans, 48% ont entre 4 et 12 ans, 21% sont des adolescents entre 13 et 18 ans.
- **Les hommes**: une prévalence, ils sont **70% des adultes dénombrés** (91% des personnes dénombrées en rue, 71% en logement inadéquat).
- **Centres d'urgence** (comprenant les accueils en hôtels mis en place durant la crise Covid-19) : **1.928** personnes y ont été dénombrées, un chiffre qui illustre l'intervention d'hébergement. Elles étaient 1.305 personnes en 2018. La Région bruxelloise a choisi dès les premiers jours de l'épidémie de réaliser une mise à l'abri du plus grand nombre de personnes.
- Données complémentaires : **356** personnes étaient suivies **en post-hébergement**, **1.243** personnes en **guidance à domicile** et **153** personnes en **Housing First**. Ces services jouent un rôle important au niveau de la prévention.

III. PROGRAMMATION ET RECOMMANDATIONS

Le sans-abrisme concerne l'ensemble des métropoles européennes. Les caractéristiques communes entre toutes ces villes sont le **manque de logements abordables** pour des personnes à revenus modestes, la **précarisation croissante** des classes populaires et la gestion de la **question migratoire**.

3 personnes sur 5 (3.099) étaient "prises en charge" lors du dénombrement. La mobilisation proactive et notamment les solutions en hôtels déployées en 2020 transparaissent de la photographie. Pour autant, il n'y a pas d'exception 2020 : la crise fait partie de la réalité. Elle aura des répercussions socio-économiques qui perdureront bien après l'éradication du virus.

Bruss'help – Centre de Recherches : recommandations à l'attention du Gouvernement

La question du logement : l'absence de chez-soi renvoie aux questions croisées d'offre de logements dignes bon marché et de coût du marché locatif et acquisitif pour les classes populaires. La part consacrée au logement dans les ressources des ménages modestes a atteint un point de bascule (66%) exposant au sans-abrisme. Une **diminution du prix des loyers** doit être à l'agenda pour éviter à de nouvelles personnes de venir grossir les rangs des personnes sans-abri et mal logées.

La question de la sécurité sociale : l'absence de ressources ou la difficulté d'accès aux droits est un trait relevé dans les profils des personnes interviewées en pré et post enquêtes. "L'adresse de référence CPAS" n'est pas suffisamment opérante : les personnes ont toujours autant de mal à en obtenir une. Une ligne d'étude et de concertation permanente entre Bruss'help et la Fédération des CPAS, orientée **construction de solutions en réaffiliation**, est un impératif car sortir du sans-abrisme ne se résume pas à "avoir un toit au-dessus de la tête".

La question migratoire : la relance du débat sur la **sécurité d'existence des personnes issues des migrations intra et extra-européennes** est nécessaire avec chaque niveau de pouvoir. La régularisation ou l'accès au permis de séjour (ressortissants UE) permet le réaccrochage à un filet de sécurité. Accéder à un logement ou, au moins, à un hébergement, et ainsi à une adresse est indispensable pour régulariser le statut.

Bruss'help – Coordinateur de l'Aide et Générateur de Nouvelles « façons de faire » : les points d'attention et les engagements

Construire les bases d'un Masterplan de prévention et de sortie du sans-abrisme : L'action sociale ne peut se concevoir sans **partenariats** et **mesures multipartites** entre les secteurs du logement, de l'emploi, de la santé, de l'aide à la jeunesse, de l'éducation... La crise Covid a aggravé les situations d'absence de chez-soi. Différents plans gouvernementaux ont été lancés (plan de relance, plan urgence logement). Une opportunité pour se décliner dans un Masterplan phasé et chiffré de prévention et d'intervention.

➔ **Bruss'help s'engage à** : Fédérer les acteurs de terrain - Définir la réinsertion (droits, logement, emploi...) - Générer des indicateurs de suivi et de résultats - Aider à la décision.

Rénover la politique de l'hébergement et de l'accès au logement pour qu'elle porte ses fruits : à travers une gouvernance de l'insertion qui fait cadrer le fonctionnement et le financement de tous les dispositifs du parcours des personnes vers le logement. Le plan de relance en est une opportunité. Il est essentiel d'asseoir et pérenniser **captations et attributions des logements** selon une coordination lisible favorisant l'agilité du réseau d'aide tout en **mobilisant l'ensemble des acteurs du logement**.

➔ **Bruss'help s'engage à** : Activer des partenariats solides avec les acteurs du logement - Piloter l'orientation vers le logement - Rendre compte de l'efficacité des projets innovants.

Renforcer les logiques d'intervention en "outreach" pluridisciplinaire : l'atout de la **liaison social-santé** est un enseignement de l'épidémie, **l'intervention mobile, en rue, dans les squats et occupations** sur les territoires en est un autre : ceux-ci ont permis de maintenir une ligne d'aide dès les premiers jours de la crise. Ces logiques "d'aller vers" les personnes cumulant les vulnérabilités (santé mentale, toxicomanie, ruptures familiales...) ou les invisibles du système (jeunes, personnes sans titre de séjour...) sont à renforcer.

➔ **Bruss'help s'engage à** : Mesurer les besoins - Cadastrier l'offre - Mettre en complémentarité les actions.